



**INSTRUCTION COMMUNE
GUIDE PÉDAGOGIQUE**



SECTION 6

OCOM C207.02 – VISITER UN CORPS DE CADETS OU UN ESCADRON LOCAL

Durée totale :

90 min

Aucun guide pédagogique n'est fourni pour cet OCOM.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC